



6 août 2019

**METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES ENFANTS
A L'EDITION 2019 DE LA JOURNEE EUROPEENNE**

**POUR LA PROTECTION DES ENFANTS CONTRE L'EXPLOITATION
ET LES ABUS SEXUELS (18 NOVEMBRE)**

DONNER AUX ENFANTS LE POUVOIR DE METTRE FIN AUX VIOLENCES SEXUELLES

UN KIT D'OUTILS POUR FACILITATEURS

Préparé par la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe



Si vous êtes un adulte et que vous souhaitez aider des enfants à organiser et à participer à des initiatives visant à célébrer notre dernière édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre), ce KIT D'OUTILS POUR FACILITATEURS est conçu pour vous aider ! Rempli d'informations de base, de conseils détaillés et d'exemples, vous êtes sûr de trouver une méthodologie adaptée qui conduira à un résultat positif.

À propos de la Journée européenne

Vous trouverez des informations sur la Journée européenne sur [notre site internet](#), ainsi que sur d'autres activités du Conseil de l'Europe en matière de protection des enfants contre les violences sexuelles. Une [brochure de présentation générale](#) expliquant la Journée européenne est annexée.

Organiser des activités à l'occasion de la Journée européenne se fait de manière flexible et décentralisée. Les partenaires du Conseil de l'Europe ont toute latitude en la matière. Ils peuvent mener des actions nationales et décider eux-mêmes des initiatives qu'ils souhaitent prendre, notamment en utilisant les réseaux sociaux et d'autres réseaux déjà existants. Les actions possibles sont par exemple des exposés dans les écoles, des discussions, des flash mobs, des activités itinérantes, la diffusion de films portant sur la violence sexuelle à l'égard des enfants, d'autres initiatives créatives et des événements médiatiques.

Chaque édition de la Journée européenne est axée sur un thème spécifique. En 2019, il s'agit de « **Donner des moyens d'agir aux enfants pour en finir avec la violence sexuelle** ». Une brochure sur ce thème est annexée et peut aussi être téléchargée sur [notre site internet](#).

Les enfants sont bien trop souvent tenus à l'écart des questions qui les concernent. Ils devraient au contraire se voir fournir les moyens, l'espace, la possibilité et le soutien nécessaires pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures, politiques, programmes ou autres initiatives permettant de prévenir l'exploitation et les abus sexuels et d'y réagir.

Toutes les initiatives stimulant et encourageant les projets menés par des enfants, la participation des enfants et les interactions entre enfants sont les bienvenues, tout comme celles entre les enfants et les responsables politiques, les éducateurs, les parents et les professionnels de la protection de l'enfance.

Le rôle des facilitateurs est donc d'aider de tels projets dirigés par des enfants à l'occasion de la Journée européenne.

Faciliter les initiatives prises par des enfants pour la Journée européenne

Étape 1 – Préparation

Les initiatives prises par des enfants sont des projets conçus et mis en œuvre par des enfants pour atteindre un but précis. Notre mission ici est de célébrer la Journée européenne et de sensibiliser à l'exploitation et aux abus sexuels concernant des enfants. On considère que le processus de participation est mené par les enfants lorsque ceux-ci se voient donner la possibilité d'identifier les sujets de préoccupation, de lancer des activités et de défendre eux-mêmes leur cause. Les enfants devraient par

conséquent avoir la maîtrise de l'ensemble du processus et préparer leur propre projet, les adultes se bornant à apporter un soutien en cas de besoin et selon la forme voulue.

Cela dit, les principes généraux de la participation des enfants devraient s'appliquer aux initiatives menées par des enfants. Elles devraient être axées sur l'enfant, inclusives, volontaires, significatives, transparentes et durables. Toutes les activités devraient avoir lieu dans un environnement adapté aux enfants, de préférence neutre, où ces derniers puissent se sentir bien et en sécurité. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération primordiale tout au long du processus de participation des enfants, depuis la préparation initiale jusqu'au suivi des activités.

Les enfants participants, qui seront âgés de préférence de 12 à 18 ans, doivent être choisis dans le cadre d'un appel ouvert : ils devraient se porter volontaires pour prendre part au processus et être informés à l'avance du cadre, des objectifs et des thèmes concernés. Leurs parents ou tuteurs doivent être pleinement informés et donner leur consentement dans le respect de la législation nationale (par écrit si le droit interne le prévoit). Les règles nationales de protection des données et de confidentialité doivent être scrupuleusement respectées.

Une politique de protection des enfants doit avoir été mise en place – à l'initiative de l'institution ou l'organisation responsable – et s'appliquer à tous les acteurs qui facilitent l'élaboration et la mise en œuvre des activités menées par des enfants pour la Journée européenne. Cette politique devrait prévoir toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les professionnels ne causent pas de tort aux enfants et servent leur intérêt supérieur. La protection des enfants recouvre à la fois les mesures de prévention, afin de réduire au minimum le risque de préjudice, et les mesures de réaction, destinées à gérer de manière appropriée et rapide tout incident susceptible de se produire.

Étape 2 – Élaboration d'initiatives menées par des enfants

Lorsque le groupe d'enfants intéressés par la préparation d'initiatives pour la Journée européenne a été constitué, le facilitateur doit les aider à concevoir et mettre en œuvre leur projet. Ce processus doit être adapté aux besoins et aux attentes des enfants. Vous trouverez ci-dessous des suggestions d'activités à cette fin. [Les publications et documents élaborés par le Conseil de l'Europe](#) pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants sont à votre disposition en [plusieurs langues](#).

D'une manière générale, un facilitateur formé et habitué à travailler avec des enfants devrait garder les points suivants à l'esprit :

- les enfants doivent s'approprier le processus dans son ensemble et se prononcer sur tous les aspects du projet. Le rôle du facilitateur consiste à faire en sorte que les débats ne s'éloignent pas du thème étudié et à aider les enfants à respecter le cadre donné. Définir un « règlement » au sein du groupe peut faciliter le travail ;
- veillez à ce que les enfants comprennent la portée de leur participation, les possibilités offertes et les limites fixées pour mener leurs propres initiatives pour la Journée européenne ;
- créez un environnement sécurisant et confortable pour tous les membres du groupe ;
- posez des questions ouvertes pour ne pas orienter les réponses des enfants. Vous pouvez aussi les aider en ajoutant des questions pour stimuler leur réflexion et leurs échanges ;
- l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants étant un sujet sensible, il est préférable de commencer par un débat sur la situation en général. Soyez prêts à apporter votre soutien aux enfants si jamais l'un d'eux évoque son expérience personnelle. Au moment de définir le

règlement, assurez-vous que le groupe prévoit une règle permettant à quiconque de quitter la pièce à tout moment ;

- si vous le jugez bon, vous pouvez permettre aux enfants de chercher et d'utiliser des informations provenant de sources autres que celles que vous avez données, notamment les technologies de l'information et de la communication ;
- respectez toujours la législation nationale sur la protection des enfants et le code de déontologie des professionnels travaillant avec des enfants, notamment les règles concernant la protection des données et le droit au respect de la vie privée, le secret professionnel et les obligations de signalement.

Suggestions d'activités

1. Essayez de commencer par des activités permettant aux enfants de faire connaissance et de développer leur esprit d'équipe, s'il s'agit d'un groupe d'enfants qui ne se connaissent pas forcément. Des idées sont proposées dans les manuels du Conseil de l'Europe pour la pratique et l'éducation aux droits de l'homme intitulés [Repères Juniors](#) (pour les enfants) et [Repères](#) (pour les jeunes).

2. L'objectif de la Journée européenne est de sensibiliser à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Ce thème doit être correctement présenté aux enfants, par exemple en commençant par une discussion sur leurs droits en général, à l'aide des questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un enfant ?
- Quels sont les droits de l'enfant ? Pouvez-vous donner des exemples ?
- Que signifie avoir le droit de vivre à l'abri de la violence ? Qu'entend-on par violence ou abus ?
- Que sont la violence/l'exploitation/les abus sexuels ?
- Comment protéger les enfants contre la violence ? Qui devrait les protéger ?

Vous pouvez aussi vous appuyer sur le [matériel](#) adapté aux enfants élaboré par le Conseil de l'Europe pour présenter ce thème.

3. Expliquez aux enfants que le Conseil de l'Europe est la principale organisation internationale de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 Etats membres. Sa mission consiste, entre autres, à protéger les enfants contre la violence, en particulier contre l'exploitation et les abus sexuels. Soulignez que dans ce but, les États membres du Conseil de l'Europe ont rédigé un document appelé « [Convention de Lanzarote](#) » qui contient des obligations pour les gouvernements – y compris celui de leur pays – de protéger les enfants contre la violence sexuelle. Par la même occasion, le Conseil de l'Europe a choisi une journée pendant laquelle tous ceux qui veulent protéger les enfants de l'exploitation et des abus sexuels peuvent organiser des activités : il s'agit de la Journée européenne (18 novembre). Vous pouvez aussi leur donner des exemples de ce qui a été fait les années précédentes à l'occasion de la [Journée européenne](#).

4. Une fois que vous aurez évoqué le contexte de la Journée européenne, expliquez aux enfants que, cette année, ils peuvent prendre les commandes et organiser leur propre projet pour l'occasion. Faites-leur comprendre qu'ils doivent s'approprier le processus dans son ensemble : ils peuvent se prononcer sur tous les aspects du projet, le facilitateur étant présent pour les aider à ne pas s'éloigner du thème étudié et à respecter le cadre fixé, et pour leur apporter de l'aide s'ils en ont besoin. Informez-les également des possibilités et des limites du projet qui devra être mis en œuvre dans le cadre fixé par l'école, par une organisation de la société civile ou par une autre institution.

5. L'étape suivante consiste à aider les enfants à trouver des idées de projet pour la Journée européenne. En fonction de leur âge et de leur degré de maturité, vous pouvez utiliser les questions figurant dans le tableau ci-dessous pour les guider tout au long du développement de leur initiative. Dans l'idéal, ils devraient prendre des notes qui soient facilement accessibles (sur une grande affiche ou en format électronique) afin que tous les détails sur lesquels ils se sont mis d'accord puissent être consultés à tout moment et par tous. Vous pouvez aussi stimuler la discussion sur les thèmes liés à la Journée européenne, à condition de vous être préparé à l'avance et d'avoir acquis de bonnes connaissances sur ces questions :

- l'éducation sexuelle ;
- les abus sexuels sur des enfants dans le cercle de confiance ;
- les abus sexuels sur des enfants dans le sport ;
- l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants et facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : sollicitations d'enfants à des fins sexuelles sur internet, risques liés aux images à caractère sexuel autoproduites, sexting, contrainte et extorsion sexuelles facilitées par les TIC.

L'attention des enfants peut être attirée sur ces sujets, aussi, mais soyez prêt à discuter d'histoires ou d'affaires récentes dont les enfants pourraient avoir entendu parler dans les médias ou dans leur entourage.

Guide pour avancer pas à pas

Que souhaitez-vous faire ?	Quel est le thème sur lequel vous voudriez vous concentrer (en rapport avec la Journée européenne) ? Quel type d'activités envisager ? Voulez-vous organiser un ou plusieurs événements ? Quel type d'événement souhaitez-vous organiser ?
Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet ?	Pourquoi voulez-vous mener ce projet et ces activités dans le cadre du projet ? Quelle est votre motivation individuelle et collective ? Quel objectif souhaitez-vous atteindre avec ce projet ?
Quand souhaitez-vous réaliser ce projet ?	Combien de temps durera-t-il ? Un ou plusieurs événements ? Quand souhaitez-vous le commencer/l'achever ? Quel est le calendrier de votre projet ? Y a-t-il des dates importantes à garder à l'esprit dans le cadre de la planification de votre projet ?
Où souhaitez-vous réaliser ce projet ?	Souhaitez-vous réaliser votre projet à l'école/à la maison communautaire/dans la ville ou ailleurs ? Devez-vous demander l'autorisation pour utiliser ces locaux ? Voulez-vous mener des activités en ligne ? Si c'est le cas, quelle plateforme souhaitez-vous utiliser ?

<p>Qui participe à ce projet ?</p>	<p>Qui fait partie de l'équipe du projet ? Quel est votre rôle dans l'équipe ? Quel public est visé par le projet ? Quel public est visé par les activités ? Avez-vous besoin de partenaires ? Si c'est le cas, qui, et que devez-vous faire pour les associer ?</p>
<p>Comment allez-vous mener ce projet ?</p>	<p>Quels sont les moyens logistiques requis ? Quels sont les aspects pratiques à régler ? Y aura-t-il des coûts d'organisation des activités ? Si c'est le cas, de quelle somme auriez-vous besoin ? Après de qui pouvez-vous obtenir des financements ? Avez-vous besoin d'organiser des réunions régulières avec l'équipe pour planifier et réaliser le projet ? Si c'est le cas, combien de fois par semaine ou par mois, ou quels jours ? Souhaiteriez-vous partager des infos sur votre projet dans des médias hors ligne ou en ligne ?</p>
<p>Avez-vous besoin d'un autre type d'aide ? Avez-vous d'autres questions ?</p>	

Étape 3 – Mise en œuvre des initiatives menées par les enfants

Le facilitateur devrait aider l'équipe à mener les activités prévues, éventuellement dans le cadre de réunions régulières convenues par les enfants. Ces réunions peuvent également être l'occasion pour les enfants de réorganiser et de reprogrammer certaines activités le cas échéant.

Si les enfants sont d'accord pour utiliser les réseaux sociaux ou une autre plateforme en ligne pour publier des informations concernant leur initiative, le facilitateur devra les suivre de près et discuter avec les enfants de tout événement préoccupant (commentaires inappropriés, etc.). Pour assurer une diffusion plus large, les enfants peuvent utiliser le « hashtag » de la Journée européenne (#EndChildSexAbuseDay).

Les enfants sont invités à envoyer un résumé de leur initiative pour qu'il figure sur le site internet de l'édition 2019 de la Journée européenne (en remplissant un [formulaire](#) en anglais ou en français ou en envoyant un e-mail à l'adresse EndChildSexAbuseDay@coe.int). Le facilitateur expliquera aux enfants que le Conseil de l'Europe souhaite être informé de leur initiative, y compris de ses préparatifs, et qu'il serait très heureux de partager ces beaux projets avec des adultes et des enfants de toute l'Europe. Les enfants peuvent également visiter le [site internet de l'édition 2019 de la Journée européenne](#) pour voir ce que d'autres enfants font le 18 novembre.

D'autres informations sur les supports de campagne sont disponibles dans le kit pour les réseaux sociaux. Une affiche de promotion de la participation des enfants est également disponible.

Étape 4 - Suites

Il est important de réunir les enfants pour évaluer leur projet après sa mise en œuvre et pour les aider à poursuivre s'ils veulent organiser des activités similaires à l'avenir. Cette évaluation devrait être réalisée

avec la participation des enfants qui faisaient partie de l'équipe du projet, à l'exclusion de tout adulte autre que le facilitateur.

Activités suggérées

1. Pour la séance de clôture, rassemblez les enfants en cercle. Félicitez-les pour leur travail, en évoquant aussi, si possible, les contributions ou les réussites individuelles.
2. Il est également conseillé d'évaluer les initiatives liées à la Journée européenne de façon informelle avec les enfants, car c'est la meilleure manière d'obtenir un retour d'information direct de leur part. Voici quelques méthodes que vous pouvez utiliser :
 - Demandez-leur d'écrire deux aspects positifs et négatifs de leur participation sur différentes feuilles, puis rassemblez et accrochez au mur ou sur un tableau à feuilles mobiles d'un côté tous les points positifs et de l'autre tous les points négatifs. Selon le groupe, vous pouvez soit faire un résumé de ce qui a été écrit et le lire à haute voix, soit demander aux participants d'accrocher leur feuille au mur/sur un tableau et d'expliquer ce qu'ils ont écrit.
 - Préparez des photos ou dessins d'un sac à dos ou d'une valise (feuille A4) et demandez aux enfants d'écrire ce qu'ils veulent à l'intérieur (qu'ils emporteront chez eux suite à cette participation). Ensuite, ils peuvent lire à haute voix ce qu'ils ont écrit ou placer leur feuille au centre du cercle pour que vous le lisiez à voix haute en groupe.
3. Il est probable que les enfants disent lors de l'évaluation qu'ils souhaitent poursuivre ces activités. Discutez-en avec eux, si nécessaire en utilisant le tableau ci-dessus.

Toute question ou demande pour obtenir ce kit d'outils en format WORD ou pour l'affiche, sont à adresser à : EndChildSexAbuseDay@coe.int

Sites internet : www.coe.int/EndChildSexAbuseDay
www.coe.int/lanzarote
www.coe.int/children

Twitter : [@coe_children](https://twitter.com/coe_children)

Facebook : [Council of Europe One in Five Campaign](https://www.facebook.com/CouncilofEuropeOneinFiveCampaign)

Instagram : [@councilofeurope](https://www.instagram.com/councilofeurope)

Hashtag : [#EndChildSexAbuseDay](https://twitter.com/EndChildSexAbuseDay)





18 NOVEMBRE

Journée européenne
pour la protection
des enfants
contre l'exploitation
et les abus sexuels

www.coe.int/EndChildSexAbuseDay



Depuis 2015, le 18 novembre est la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*

Quel est l'objectif de la nouvelle Journée européenne ?

■ L'exploitation et les abus sexuels des enfants demeurent une réalité tragique pour toutes nos sociétés. Il s'agit d'une violation grave des droits des enfants qui a des conséquences durables et souvent néfastes pour leur vie entière.

■ Afin de prévenir ces crimes, de poursuivre leurs auteurs et de protéger les victimes, le Conseil de l'Europe et ses États membres doivent s'assurer que les parents, les éducateurs, les ONG et les décideurs ne se dérobent pas à ce problème, mais qu'ils en fassent part, discutent des moyens pour le résoudre et prennent des mesures concrètes pour y parvenir.

■ Les objectifs de la Journée européenne sont donc les suivants :

- sensibiliser l'opinion publique à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants, et à la nécessaire prévention de tels actes ;
- favoriser des discussions ouvertes sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, et aider à prévenir et à éliminer la stigmatisation des victimes ;
- promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote, instrument juridiquement contraignant unique qui engage les États à incriminer toutes les formes d'abus sexuels commis sur des enfants et qui précise les moyens de les combattre.

■ La Journée européenne complète le travail réalisé par le Conseil de l'Europe et ses États membres dans le contexte de la Campagne UN sur CINO contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, qui s'est achevée en novembre 2015. Les activités menées dans le cadre de la Journée européenne aideront à maintenir l'élan ainsi créé.

■ Cette Journée européenne est aussi l'occasion d'expliquer ce que le Conseil de l'Europe fait pour la protection des droits de l'enfant, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne et la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant.

A qui s'adresse la Journée européenne ?

■ Cette Journée est destinée aux enfants et à tous ceux qui interagissent avec les enfants à titre personnel ou professionnel :

- les parents ;
- les autorités locales, régionales et nationales ;
- les professionnels qui travaillent avec des enfants, notamment les éducateurs, les entraîneurs sportifs, le personnel des organes chargés de l'application des lois, etc. ;

- les organisations non gouvernementales ;
- le secteur privé.

Comment célébrer la Journée européenne ?

■ L'organisation de la Journée européenne est flexible et décentralisée.

■ Les États membres du Conseil de l'Europe et la société civile s'approprient la façon de célébrer la Journée européenne. Ils peuvent mener des actions nationales et décider eux-mêmes des initiatives qu'ils souhaitent prendre, en particulier par l'utilisation des médias sociaux et de réseaux déjà existants. Les actions possibles comprennent des conférences dans les écoles, des discussions, des flash mobs, des tournées, des projections de films sur le thème de la violence sexuelle contre les enfants, des initiatives créatives et des événements médiatiques.

■ Le Conseil de l'Europe a mis en place une page web présentant :

- des ressources adaptées aux enfants pour parents, professionnels, et enfants ;
- des ressources notamment pour sensibiliser les autorités locales, régionales et nationales ;
- une liste d'événements organisés au niveau national.

Contact : EndChildSexAbuseDay@coe.int

Site web : www.coe.int/EndChildSexAbuseDay

Twitter : [#coe_children](https://twitter.com/coe_children)
[#EndChildSexAbuseDay](https://twitter.com/EndChildSexAbuseDay)

* Selon la décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 12 mai 2015.





Edition 2019

**Donner aux enfants le pouvoir
de mettre fin aux violences sexuelles**



Le 18 novembre est la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*

■ Les enfants sont trop souvent écartés des questions qui les concernent. Ils devraient disposer des moyens, de l'espace, des opportunités et du soutien nécessaires pour participer à la conception et à la mise en œuvre des mesures, des politiques, des programmes ou d'autres initiatives visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels. L'édition 2019 de la Journée européenne est donc centrée sur « Donner aux enfants le pouvoir de mettre fin aux violences sexuelles ».

■ 2019 marquant également le 30e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, le Conseil de l'Europe encourage l'organisation de tout type d'activité mettant en avant les enfants, leurs idées et leurs propositions. Toutes les initiatives stimulant les projets dirigés par des enfants, la participation des enfants et les interactions entre enfants sont les bienvenues, ainsi que celles entre enfants et décideurs, éducateurs, parents et professionnels de la protection de l'enfance.

■ À cette fin, le Conseil de l'Europe développe :

- ▶ des lignes directrices visant à faciliter les initiatives dirigées par des enfants et des politiques de protection de l'enfance ;
- ▶ une explication de la journée européenne adaptée aux enfants ;
- ▶ un kit de médias sociaux.

Contact : EndChildSexAbuseDay@coe.int

Sites internet : www.coe.int/EndChildSexAbuseDay
www.coe.int/children

Twitter : [@coe_children](https://twitter.com/coe_children) / [#EndChildSexAbuseDay](https://twitter.com/EndChildSexAbuseDay)

Facebook : [Council of Europe One in Five Campaign](https://www.facebook.com/CouncilofEuropeOneinFiveCampaign)

Instagram : [@councilofeurope](https://www.instagram.com/councilofeurope)

* Conformément à la décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 12 mai 2015.

